



## 2019/2020

# FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS de LOISIRS

## « L'île aux enfants »

### RENSEIGNEMENTS

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 16h 30 / 18 h 00

Sur rendez-vous, mercredis 13h 30 / 17 h 00



#### CONTACTS

Téléphone : 06 74 94 80 31

Courriel : [clsh@mairie-cambolesbains.fr](mailto:clsh@mairie-cambolesbains.fr)

Internet : [www.cambolesbains.fr](http://www.cambolesbains.fr)

(Rubrique : PRATIQUE)

Le bureau se situant dans la cour de l'Ecole primaire, les rendez-vous sont pris en dehors du temps scolaire afin de ne pas gêner Enseignants et Elèves !

### PERIODES D'OUVERTURE

1-CENTRE DE LOISIRS MERCREDIS & VACANCES :

Toute l'année sauf du 15 au 31 août & Vacances de Noël

2-PERISCOLAIRE :

Tous les matins, midi et soirs, en période scolaire.

### INSCRIPTIONS

Nos accueils sont ouverts aux enfants de CAMBO LES BAINS, ITXASSOU, LOUHOSSOA, et suivant les places disponibles, aux enfants hors de ces communes.

- Maternelles, Primaires : toute l'ANNEE

- 12 à 13 ans : MERCREDIS, PETITES & GRANDES VACANCES

Les inscriptions des MERCREDIS peuvent être annulées le lundi, dernier délai.

Les inscriptions des VACANCES sont définitives sauf cas de force majeure, évalués par M. le Maire.

Le dossier d'inscription est à demander par téléphone ou par courriel.

### MODALITES D'INSCRIPTION

Les enfants sont accueillis à partir de 2.5 ans (si nés entre septembre et décembre et inscrits à l'école) et jusqu'à 13 ans inclus.

Le Médecin de la PMI rappelle qu'aucun enfant ne pourra être accepté avec des couches.

#### NOUVEAUX ARRIVANTS :

Prendre contact pour une rencontre avec l'enfant, présentation des projets et visite des locaux.

Cette première approche est **obligatoire**, sous peine de vous voir refuser l'accueil. **Documents à fournir :**

- N° allocataire CAF (ou dernière feuille d'Impôts)
- Photocopie de l'Assurance Extrascolaire
- Photocopie du vaccin D.T. Polio

#### ENFANTS DEJA INSCRITS L'ANNEE PRECEDENTE :

Actualisation obligatoire des documents.

LES INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES : bulletins envoyés par courriel, ou remis lors de l'inscription.

LE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET POUR LA PREMIERE ENTREE AU CENTRE : TOUT CHANGEMENT DE SITUATION, COORDONNEES... DEVRA ETRE SIGNALÉ, AU PLUS TOT .

### PRINCIPES

Vacances : un engagement minimum est exigé

- Forfait 3 jours par semaine, pour les enfants < 11 ans
- Forfait 2 jours par semaine, à partir de 11 ans.

#### -Mercredis & Vacances :

- Prix de journée comprend les repas et goûter
- Prix 1/2 journée après-midi, comprend le goûter
- Moins 10 % s'applique à partir du 2<sup>e</sup> enfant
- Pénalité de retard : 3,00€ / enfant / 1/4 h, après 18 h 30
- Supplément intervenants ou sorties :
  - 4.00 € / enfant / jour < 11 ans
  - 5.00€ / enfant / jour, à partir de 11 ans

Le tarif Cambo les Bains s'applique :

- aux familles habitant Cambo les Bains
- celles dont les enfants sont scolarisés à Cambo
- celles dont un parent habite Cambo les Bains
- aux curistes installés à Cambo, le temps des soins.

#### SANTE

POUR TRAITEMENT DE FOND OU EN COURS,

Fournir impérativement : Médicaments dans une trousse aux nom et prénom de l'enfant + Ordonnance du médecin + Courrier autorisant le centre à donner les médicaments.

## ALLERGIE, REGIMES ALIMENTAIRES, P.A.I.

Les repas pourront vous être demandés lorsque le traiteur se trouvera dans « l'impossibilité de prévenir une contamination croisée accidentelle, dans les conditions de fonctionnement d'un établissement de restauration collective scolaire ».

3,20€ de repas seront déduits du prix de journée.

Les enfants atteints d'affection contagieuse ne peuvent être admis au centre.

## SIESTE – RELAXATION

**Maternels :** ce temps de repos après le repas est essentiel. Après les toilettes, les enfants s'installent dans la chambre, avec leurs doudous. L'histoire racontée apaise et favorise l'endormissement. Au bout de 30 mn de repos, les enfants qui ne dorment pas, repartent en temps calme. Les enfants se lèvent à leur rythme et les derniers sont réveillés à 16 h 30.

**Aucune décharge parentale pour dispenser de la sieste ne sera acceptée.**

**6/13 ans :** un temps de relaxation de 15 mn environ est mis en place, en musique dans la pénombre, et adapté à chaque groupe d'enfants.

L'esprit se détend et la tension musculaire diminue. L'enfant apaisé est ainsi prêt à reprendre ses activités.

## BALLUCHON OBLIGATOIRE CHAQUE JOUR

Casquette, Kway

Chaussure de sports

Vêtements pratiques

Gourde, Petit sac à dos

**Change et Doudou pour les plus jeunes.**

**Pensez à marquer le linge de votre enfant !**

Bijoux, jouets et portables ne sont pas autorisés : le centre dégage toute responsabilité en cas de perte, casse ...

## NOS ACCUEILS

CAPACITES D'ACCUEIL	2.5/5 ans	6/13 ans	TOTAUX
Vacances HIVER	48	60	108
Vacances PRINTEMPS	48	60	108
Vacances AUTOMNE	48	60	108
Vacances ETE	48	96	144
MERCREDIS	48	60	108
PERISCOLAIRE Matins/Soirs	48	60	108

### 1-CENTRE DE LOISIRS MERCREDIS & VACANCES

Fonctionnement à la journée ou en ½ journée matin /après-midi, avec ou sans repas.

**Aucune entrée, sortie en cours de journée n'est autorisée afin de respecter le projet d'animation mis en place par les équipes ; le centre de loisirs ne fonctionne pas comme une garderie.**

### 2-PERISCOLAIRES : Matins/soirs pour ceux inscrits dans les écoles publiques du Haut Cambo.

Fonctionnement à la ½ h de présence facturée.

**-MATERNELS :** Gouter à 16 h 00

16 h 30 : Jeux plein air ou jeux de société, Ateliers bricolage et construction, ½ h du conte.

**-PRIMAIRES :** Goûter à 16 h 00

**16 h 30 : Formule Aide ou leçons :** Français/Basque

Les enfants inscrits à l'Aide aux leçons ne peuvent pas être récupérés avant 17 h 30.

Et/ou **Animation :** Ateliers sportifs en extérieur, Ateliers lecture, Arts plastiques, Jeux de société.

## GROUPES ENFANTS

DE SEPTEMBRE A JUIN

Enfants petite section	LES LILIPUTIENS
Enfants moyenne section	LES STROUMPFS
Enfants grande section	LES BIDIBULLES
CP	LES INTREPIDES
CE 1 ,CE2	LES LOUSTICS
CM1, CM2	LES WARRIORS
Jusqu'à 13 ans	LES KIDS

VACANCES ETE : Les groupes s'établissent par âge.

Les enfants s'engagent à avoir une attitude respectueuse et à respecter la Charte des Accueils :

-Passeport citoyen et/ou 1,23, sur mes 10 doigts.

## HORAIRES

MATERNELS : ECOLE MATERNELLE CHANTECLER		
PERISCO LAIRE	MATINS	SOIRS
	7h 20 - 8 h 20	16h 00 – 18 h 30
MERCREDIS	JOURNEE	½ JOURNEE
	7h 30 - 18h 30 Repas 11h 45	7h 30 - 11h 30 7h30 - 13h 30 avec repas 11h 30 - 18h 30 avec repas 13h 30 - 18 h 30
VACANCES	7h 30 - 18h 30 Repas à 11h 30	7h 30 - 11h 30 7h 30 - 13h30 avec repas 11h 30 - 18h 30 avec repas 13h30 - 18h 30

ENTREE de 7 h 30 à 9 h 30 - DEPART entre 17 h 00 et 18 h 30

6/13 ANS		
PERISCO LAIRE	MATINS	SOIRS
	7h 15 - 8 h 15	16h 00 – 18 h 30
MERCREDIS	JOURNEE	½ JOURNEE
	7h 30 - 18h 30 Repas 11h 45	7h 30 - 11h 45 7h 30- 13h 30 avec repas 11h 45 - 18h 30 avec repas 13h 30 - 18 h 30
VACANCES	7h 30 - 18h 30 Repas 12h 00	7h 30 - 11h 45 7h 30- 13h 30 avec repas 11h 45 - 18h 30 avec repas 13h 30 - 18 h 30

ENTREE de 7h 30 à 9h 15 - DEPART entre 17h 00 et 18h 30

- Au CLSH pour les CP/CE

- Au LOCAL JEUNES pour les CM et plus

## LES LOCAUX

### MOINS DE 6 ANS : Ecole maternelle Chanteclerc

Mercredis et Vacances : Entrée par Rue Etchegorria  
Périscolaire : Entrée par la cour de l'école, côté parking  
Collège Errobi



### 6 ANS ET PLUS :

#### Centre de loisirs « L'île aux Enfants »

Mercredis, Vacances, Périscolaire :  
Entrée par la cour de l'Ecole



### CM et plus :

#### Local jeunes « Joko Leku »

Mercredis et Vacances : Entrée près de la piscine



## NOTRE EQUIPE

- 1 Directrice chargée de la gestion pédagogique, administrative et de la communication
- 1 Adjoint logistique
- 1 Animatrice (en formation d'adjointe maternel)
- 7 animateurs permanents diplômés, dont 2 référents langue basque
- Des animateurs saisonniers diplômés
  - Enfants < 6 ans : 1 animateur pour 8
  - > 6 ans : 1 animateur pour 12.

## LE PROJET DU CENTRE

- **Aider l'enfant à vivre en société :**
  - Connaître ses droits, ses devoirs
  - Comprendre le pourquoi des règles propres à toute vie en collectivité et les respecter.
- **Permettre à l'enfant de se situer dans le TEMPS d'hier à aujourd'hui – et dans sa REGION :**
  - Découvrir les richesses artistiques
  - Découvrir les richesses culturelles, patrimoniales...
- **Participer du développement personnel du jeune :**
  - Développer la créativité, l'imagination
  - Agir de manière solidaire (rencontres intergénérationnelles...)
  - Prendre soin de son corps, apprendre à exprimer ses émotions, son affectivité, prendre la parole, participer à des jeux sportifs...
- **Gagner en autonomie** dans les déplacements, la mise en place d'activités, la prise de décisions dans les ateliers, le choix de faire ou de ne pas faire, apprendre à agir de sa propre initiative, prendre des responsabilités...
- **Favoriser l'apprentissage des sciences et nouvelles technologies,**
- **Développer l'échange en langue basque,** poursuivre l'apprentissage de la langue anglaise, découvrir la langue espagnole.

## TARIFS - REGLEMENTS

LES TARIFS votés par le Conseil municipal sont basés sur le quotient familial (Chaque famille dispose de son propre quotient). En l'absence de QF CAF, le calcul s'effectue à partir de l'avis d'imposition de l'année précédente.

### REGLEMENTS ACCEPTES :

CESU, Espèces, Chèques, Prélèvement.

(Pour le prélèvement, fournir RIB et remplir mandat SEPA, joint).

Les règlements sont à adresser au CENTRE de LOISIRS, les chèques devront être libellés à l'ordre du Trésor public.

-UN RECAPITULATIF DES FRAIS DE GARDE pour les enfants de moins de 6 ans est adressé chaque année, en mars.

-UN DEVIS pour une aide financière peut-être établi.

**Veillez contacter la Responsable de l'ALSH, qui adressera le DEVIS au service concerné.**

-Les FACTURES des MERCREDIS & VACANCES, sont adressées mensuellement, celles du PERISCOLAIRE matins/soirs, toutes les 6 semaines.



# TARIFS PERISCOLAIRES

TARIFS MATINS / SOIRS - ECOLES PUBLIQUES DU HAUT CAMBO			
<b>PRINCIPES</b> - Aide aux leçons : 1/2 tarif de 16 h 30 à 17 h 30. Les enfants ne peuvent pas être récupérés avant 17 h 30  - Animation : toute 1/2 h entamée est due (2h 00 minimum / semaine sont facturées) - Pénalité de retard, après 18 h 30 : 3,00 € par 1/4 h et par enfant. - Le goûter n'est pas fourni : pensez à le remettre votre enfant ! Ne pas donner de produit devant être conservé au réfrigérateur	<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>  < 650 €  De 651 € à 710 € De 711 € à 1010 € De 1011 € à 1310 €  De 1311 € à 1510 €  A partir de 1511 €	<b>TARIF 1 h 00 ANIMATION</b>	<b>TARIF 1 h 00 AIDE AUX LEÇONS</b>
		1,22 €	0,61 €
		1,32 €	0,66 €
		1,42 €	0,71 €
		1,72 €	0,86 €
		1,92 €	0,96 €
2,12 €	1,06 €		

## MERCREDIS & VACANCES

CAMBO ITXASSOU	Tarifs 1 <sup>er</sup> enfant					Tarifs à partir du 2 <sup>e</sup> (-10%)				
	Journée	½ Journée sans repas	½ Journée + repas	Forfait 3 jours Enfant < 11 ans	Forfait 2 jours Enfant à partir de 11 ans	Journée	½ Journée sans repas	½ Journée + repas	Forfait 3 jours Enfant < 11 ans	Forfait 2 jours Enfant à partir de 11 ans
< 650 € avec ATL	6,25 €	4,16 €	5,36 €	18,75 €	12,50 €	5,23 €	3,54 €	4,74 €	15,69 €	10,46 €
< 650 €	10,25 €	6,16 €	9,36 €	30,75 €	20,50 €	9,23 €	5,54 €	8,74 €	27,69 €	18,46 €
De 651 € à 710 €	10,81 €	6,67 €	9,87 €	32,43 €	21,62 €	9,73 €	6,00 €	9,20 €	29,19 €	19,46 €
De 711 € à 1010 €	11,31 €	7,22 €	10,42 €	33,93 €	22,62 €	10,18 €	6,50 €	9,70 €	30,54 €	20,36 €
De 1011 € à 1310 €	12,83 €	8,23 €	11,43 €	38,49 €	25,66 €	11,55 €	7,41 €	10,61 €	34,65 €	23,10 €
De 1311 € à 1510 €	14,39 €	9,24 €	12,44 €	43,17 €	28,78 €	12,95 €	8,32 €	11,52 €	38,85 €	25,90 €
A partir de 1511 €	15,91 €	10,30 €	13,50 €	47,73 €	31,82 €	14,32 €	9,27 €	12,47 €	42,96 €	28,64 €

	Journée	½ Journée sans repas	½ Journée + repas	Forfait 3 jours Enfant < 11 ans	Forfait 2 jours Enfant à partir de 11 ans	Journée	½ Journée sans repas	½ Journée + repas	Forfait 3 jours Enfant < 11 ans	Forfait 2 jours Enfant à partir de 11 ans
LOUHOSSOA Selon QF	+3,10 €	+1,55 €	+1,55 €	+ 9,30 €	+ 6,20 €	+3,10 €	+1,55 €	+1,55 €	+ 9,30 €	+ 6,20 €
AUTRES COMMUNES Selon QF	+ 6,00 €	+ 4,00 €	+ 4,00 €	+ 18,00 €	+ 12,00 €	+ 6,00 €	+ 4,00 €	+ 4,00 €	+ 18,00 €	+ 12,00 €

-Supplément Intervenant ou transport : 4 € pour les moins de 11 ans et 5€ pour les plus de 11 ans,  
 - Pénalité de retard : 3 € par ¼ de retard et par enfant.